



REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

48, Quai du Commerce - 1000 Bruxelles
Tel : 02/229.20.23 - Fax : 02/227.59.79
Mail : formation@apefasbl.org

FORMATION CERTIFIANTE
en enseignement de Promotion Sociale
ou de Plein Exercice en horaire décalé
ou FORMATION COURTE
Années scolaires 2010 – 2011 et/ou 2011 - 2012

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Une des initiatives du Fonds consiste à soutenir les travailleurs salariés du secteur à acquérir une **QUALIFICATION** de niveau secondaire ou de niveau supérieur ou à compléter leur formation. Tout travailleur salarié engagé par un employeur relevant du secteur ASSS (CP 332, indice ONSS 222) peut demander le remboursement des frais d'inscription (plafonné à 450 €) par année de formation. Les formations courtes ne sont accessibles que pour le travailleur ne disposant au maximum que du certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) et sont plafonnées à une intervention de 75 € par jour maximum.

FORMATIONS CONCERNEES

Formations de niveau secondaire supérieur (cours techniques secondaires supérieurs) :		
<input type="radio"/> Secrétariat (Technicien de bureau)	<input type="radio"/> Educateur	<input type="radio"/> Aide-familial
<input type="radio"/> Brevet infirmier	<input type="radio"/> Autre : à préciser : (vérifier auprès du Fonds)	
Formations de niveau supérieur type court (graduat ou baccalauréat) :		
<input type="radio"/> Assistant social (horaire décalé)	<input type="radio"/> Droit	<input type="radio"/> Secrétariat
<input type="radio"/> Bibliothécaire – documentaliste	<input type="radio"/> Educateur spécialisé	<input type="radio"/> Autre : à préciser : (vérifier auprès du Fonds)
<input type="radio"/> Comptabilité	<input type="radio"/> Gestion des ressources humaines	
<input type="radio"/> Conseiller conjugal et familial	<input type="radio"/> Infirmier (soins infirmiers)	
Formations de niveau supérieur type court (post-graduat) :		
<input type="radio"/> Cadre du secteur non-marchand	<input type="radio"/> Médiation	
<input type="radio"/> Conseiller en médiation	<input type="radio"/> Pratiques relationnelles	
<input type="radio"/> Gérontologie	<input type="radio"/> Psychologie appliquée à la gestion d'entreprise	
<input type="radio"/> Gestion des ressources humaines	<input type="radio"/> Psychomotricité	
<input type="radio"/> Intervention en thérapie familiale systémique	<input type="radio"/> Psychopathologie	
<input type="radio"/> Intervention psychosociale auprès des populations migrantes	<input type="radio"/> Soins palliatifs	
<input type="radio"/> Intervention systémique et travail social	<input type="radio"/> Autre : à préciser : (vérifier auprès du Fonds)	
Formation courte (uniquement pour les travailleurs ne disposant que du CESS au maximum)		
Formation organisée par un opérateur du secteur associatif ou public Intervention limitée à max 75 € par jour.		

PROCEDURES : L'étudiant - travailleur qui répond aux conditions doit :

1. **Remplir** complètement le **premier volet** de l'attestation ci-jointe.
2. **Faire remplir le deuxième volet par son employeur**, qui doit indiquer obligatoirement le numéro d'ONSS et le numéro de compte bancaire de l'ASBL, apposer le cachet et signer.
3. **Faire remplir** ensuite **cette attestation au Secrétariat de l'École** qui devra indiquer précisément la formation suivie par le travailleur (voir tableau ci-dessous) et s'il s'agit de la 1e, 2e ou 3e année.
4. **Envoyer** ce document au Fonds social ASSS pour, au plus tard, le 30 juin de l'année académique concernée.

Le Fonds ASSS versera la somme attestée par l'école (plafonnée à 450 €) sur le numéro de compte renseigné, sous réserve d'une attestation complètement remplie et remise dans les délais requis.

Pour d'autres informations, consultez www.apefasbl.org.

A remplir par le travailleur

Nom Prénom

Adresse

Code postal Localité

Téléphone Mail

Sexe : M F Age : Nationalité : Belge Union Européenne Autre

Dernier diplôme obtenu < CESI = CESI = CESS > CESS type court > CESS type long
 CESI = Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur – CESS = Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur

Ancienneté dans l'Asbl Ancienneté dans la Fonction

A remplir par l'employeur :

Je soussigné-e Titre

Certifie que est engagée en tant que

sous contrat de travail Du à durée indéterminée

employé ouvrier

par l'ASBL : Cachet (**obligatoire**) de l'ASBL employeur et signature

Numéro d'immatriculation à l'O.N.S.S. de l'ASBL

Numéro de compte bancaire de l'ASBL

A remplir par l'Etablissement d'enseignement de promotion sociale ou à horaire décalé ou par l'organisme de formation

Nom de l'institution de formation

Adresse

Téléphone Site web

Cachet de l'Etablissement Nom du responsable Signature du responsable

Certifie que (NOM) (Prénom)

A acquitté les frais d'inscription d'un montant de €

Formation certifiante

Pour l'inscription (année scolaire) pour la formation

de niveau **secondaire supérieur** Secrétariat (Technicien de bureau) Educateur Brevet infirmier
 Aide-familial Autres :

de niveau **supérieur (gradué, bachelier)** Assistant social (en horaire décalé)
 Bibliothécaire – documentaliste
 Comptabilité
 Conseiller conjugal et familial
 Educateur spécialisé
 Gestion des ressources humaines
 Infirmier (soins infirmiers)
 Droit Secrétariat
 Autres :

de niveau **supérieur (post-graduat)** Cadre du secteur non marchand
 Conseiller en médiation
 Gérontologie
 Gestion des ressources humaines
 Intervention en thérapie familiale systémique
 Intervention psychosociale auprès des populations migrantes
 Intervention systémique et travail social
 Médiation
 Pratiques relationnelles
 Psychologie appliquée à la gestion d'entreprise
 Psychomotricité
 Psychopathologie
 Soins palliatifs
 Autres :

En : 1^{ère} année 2^{ème} année 3^{ème} année

Formation courte

a participé à la formation intitulée (et présentée en annexe)

qui était organisée aux dates et horaire suivants

Cette formation correspond à la thématique :